



Le Gaboteur

Les Titres

P2 : Rallye Targa de Terre-Neuve : Un francophone prétendant au titre

P5 : Quel avenir pour la station de ski *Smokey Mountain* ?

P6 : De nouveaux parents dans les conseils scolaires de la province

P7 : Rencontre avec l'écrivain francophone Jean-Marc Lemelin

P10 : Les enseignants du CSFP en formation sur la Côte-Ouest

P11 : Le défi fou de deux Bretons : traverser l'Atlantique en mini-catamaran

P16 : Tribune libre : les francophones s'expriment

Sommaire

Les Nouvelles.....	2-3
Les Échos.....	4
Labrador.....	5
Avalon.....	6-7
Focus.....	8-9
Côte-Ouest.....	10
Sports/JO.....	11
Calendrier/Horoscope .	12
Jeux.....	13
Annonces.....	14-15

Image de l'édition



- Pour l'année 2009, le journal est fier de célébrer avec vous ses 25 ans d'existence - L'équipe du *Gaboteur*.

Subventions des organismes francophones en situation minoritaire

12 770 \$ contre la violence envers les femmes francophones du Labrador

Sylvain Luneau
Saint-Jean

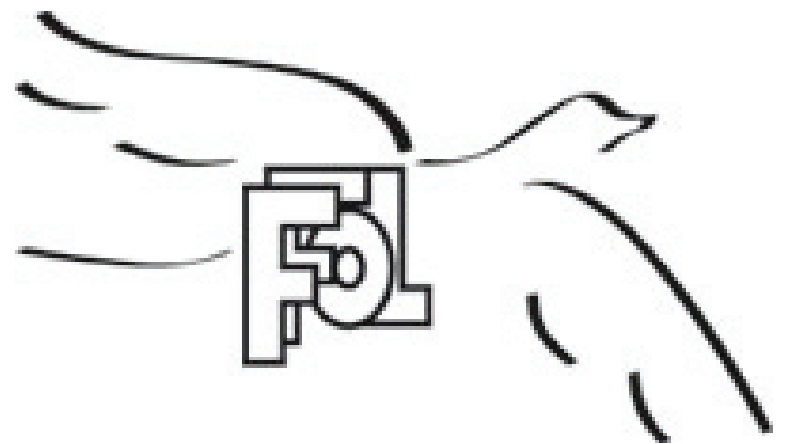
Les Femmes francophones de l'Ouest du Labrador (FFOL) ont reçu une subvention de



Charlotte Lessard-Cayouette, présidente des Femmes francophone du Labrador

12 770 dollars de la part du Gouvernement fédéral. Elle fait suite à une demande de l'organisme dans le cadre de son projet spécial « La violence ... De quoi tu parles ? », un projet qui a pour objectif d'informer les femmes francophones du Labrador sur la violence. Il est autant destiné aux femmes qui la subissent au quotidien qu'à celles qui vivent autour et qui en sont témoins.

Pour les bénévoles de FFOL, c'est évidemment une bonne nouvelle : « Cette subvention est à la hauteur de nos attentes, c'est exactement la somme que nous avons demandée », précise Charlotte Lessard, la présidente de l'organisme. « Elle récompense des mois



de recherche, de lecture et de renseignements. »

Cet argent permettra de combler les dépenses que l'association effectue pour informer les femmes du Labrador en français. En effet, une soirée spéciale à déjà été organisée et une seconde devrait être programmée d'ici la fin septembre. De plus, la FFOL prévoit de créer un

dépliant sur le thème. Il devrait voir le jour avant la fin du mois d'octobre. « On y mettra l'accent sur le harcèlement envers les femmes, un harcèlement sous toutes ses formes », précise Charlotte Lessard qui rappelle que la FFOL est malheureusement la seule source d'information en français sur le sujet au Labrador.

Mise en place du nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques

Sylvain Luneau
Saint-Jean

James Moore, le ministre du Patrimoine canadien, a profité des festivités entourant le 40^{ème} anniversaire de la Loi sur les langues officielles pour annoncer le 9 septembre dernier la création d'un nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL). Celui-ci remplace l'ancien Programme de contestation

judiciaire aboli par les conservateurs en septembre 2006. Cette abolition avait d'ailleurs soulevé l'indignation dans les communautés francophones minoritaires du pays. Face à la grogne des francophones, le gouvernement Harper s'était alors engagé, dans une entente à l'amiable, à mettre sur pied un programme similaire d'ici la fin 2009.

C'est maintenant chose faite avec le Programme

d'appui aux droits linguistiques, élaboré en lien avec la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA). Il vise essentiellement à promouvoir les droits linguistiques au sein de la population, à donner accès à un processus de résolution de conflits hors cour et à appuyer les différents recours judiciaires.

Débat autour de la médiation

Trois nouveaux volets viennent composer le PADL : la promotion, l'information et la médiation. Dorénavant, afin de régler les litiges, une médiation est requise avant de saisir les tribunaux. Or, cette médiation obligatoire ne fait pas toujours l'unanimité. « Il faudra qu'on m'explique comment on peut faire la médiation d'un droit constitutionnel », se questionnait Maître Michel Doucet, un juriste spécialisé dans le droit



**Pages 8 et 9 : Nouveaux arrivants
Présentation des nouveaux employés
de la communauté francophone**